

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROLONGEMENT DU TRAMWAY LAUSANNOIS

Décision d'approbation des plans du prolongement du tramway lausannois jusqu'à Villars-Sainte-Croix

La Confédération a délivré mercredi 26 août la décision d'approbation des plans (DAP) du prolongement du tramway lausannois de Renens à Villars-Sainte-Croix. Cette décision de l'Office fédéral des transports (OFT), qui tient lieu de permis de construire, permet au Canton de Vaud et à ses partenaires, les Transports publics de la région lausannoise (tl) ainsi que les Communes de Bussigny, de Crissier, d'Ecublens et de Villars-Sainte-Croix d'initier la phase de réalisation du projet.

Le tramway lausannois constitue l'un des axes structurants des transports publics de l'Ouest lausannois. Son prolongement jusqu'à Villars-Sainte-Croix accompagnera la transformation urbaine du territoire en assurant la connexion et la desserte fine des principaux pôles de développement de cette partie de l'agglomération. Long de 3,1 km, le tracé comptera six stations et permettra de relier la gare de Renens à la zone industrielle de Villars-Sainte-Croix, en 11 minutes. Le trajet entre les deux terminus de la ligne, Lausanne-Flon et Villars-Sainte-Croix-Croix-du-Péage, s'effectuera quant à lui en 26 minutes.

Avec l'obtention de la DAP en été 2026 et sous réserve du traitement d'éventuels recours, le chantier pourrait démarrer courant 2027 pour une durée d'environ quatre ans.

Pour rappel, les crédits de réalisation cantonaux et communaux ont été adoptés en 2025 par le Grand Conseil et les Conseils communaux des Communes concernées.

L'année 2026 sera ainsi marquée par deux étapes majeures pour le tramway lausannois : l'approbation des plans du prolongement jusqu'à Villars-Sainte-Croix et la mise en exploitation commerciale du premier tronçon de la ligne à la fin de l'année.

Renseignements complémentaires (pour les médias uniquement)
Canton de Vaud

Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat et Cheffe du département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DICIRH), 021 316 70 01

Partenaires

tl : Delphine Morlier, directrice, 021 621 04 99 (par l'intermédiaire du service presse),
mediatl@t-l.ch

Bussigny : Patricia Spack Isenrich, syndique, 021 706 11 51, pspack@bussigny.ch

Crissier : Nathalie Jatton, conseillère municipale, 079 715 41 14,
nathalie.jatton@crissier.ch

Ecublens : Danièle Petoud, conseillère municipale, 078 807 51 21,
daniele.petoud@ecublens.ch

Villars-Sainte-Croix : Georges Cherix, syndic, 021 701 16 10, georges.cherix@villars-sainte-croix.ch

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 27 août 2026